

## Sur les pas du partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité au Mexique : conséquences d'une intégration économique et sécuritaire

Anahi Morales Hudon\*

Les dernières élections présidentielles au Mexique marquèrent un tournant important quant à l'implantation de projets d'intégration régionale, tant au niveau économique que sécuritaire. Le pays vit actuellement une intensification des réformes néolibérales découlant de la mise en place de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Dans cette lignée, sont mises de l'avant des initiatives de réformes visant la privatisation des ressources énergétiques actuellement protégées par la constitution politique mexicaine. Le Mexique fait face à une restructuration des secteurs-clés de son économie ainsi qu'à une militarisation accélérée du territoire. En effet, le président actuel, Felipe Calderón, prône la ligne dure depuis le début de son mandat en s'appuyant sur la force militaire. Toutefois, ce n'est pas sans faire face à une résistance civile et politique importante que le gouvernement actuel opère une restructuration aussi profonde du pays dans le cadre des projets régionaux d'intégration économique et sécuritaire. Dans ce contexte, il est impératif de se questionner sur l'articulation, entre enjeux économiques et sécuritaires, qui est au coeur de l'agenda politique du Mexique.

### De l'ALÉNA au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité

Depuis la signature de l'ALÉNA en 1994, le Mexique connaît une restructuration de son économie par l'implantation accrue de mesures néolibérales. Contrairement au développement

économique promis, l'ALÉNA s'est traduit par des conséquences plutôt négatives pour la grande majorité de la population. La croissance fulgurante de la migration de Mexicains vers les États-Unis est un signe évident des problèmes économiques que vit le pays : hausse de la pauvreté, du chômage et des inégalités<sup>1</sup>. En effet, cet accord n'a pas rempli ses objectifs de croissance économique, de création d'emplois, de réduction des inégalités et de baisse des prix pour les consommateurs, entre autres.

La libéralisation effectuée dans le cadre de l'ALÉNA s'est traduite par une désintégration de la structure de production nationale. La redéfinition du rôle de l'État dans ce contexte vise à permettre une restructuration à divers niveaux, juridique, politique et économique, afin de permettre une libéralisation économique visant la maximisation des profits : « l'intégration en Amérique du Nord accélère cette réorientation de l'État et de sa mission vers la recherche du profit et les mesures de sécurité, aux

\* L'auteure est candidate au doctorat en sociologie à l'Université McGill et détient une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal.

<sup>1</sup> Depuis les années 1980, suite à la crise économique mexicaine, la migration de la population vers les États-Unis est devenue une problématique sociale et économique de première importance. Dans un contexte économique précaire, la migration vers le Nord est devenue une alternative de survie pour une grande partie de la population qui, de surcroît, assure une rentrée importante de devises au pays. Cette situation, qui illustre bien les problèmes nationaux au niveau socio-économique, est loin de recevoir l'attention nécessaire de la part du gouvernement. Voir à ce sujet : Samuel Schmidt, « Détentions et déportation à la frontière entre le Mexique et les États-Unis », Cultures & Conflits, 23, 2006. En ligne : <http://www.conflicts.org/index348.html>.

dépens du bien commun »<sup>2</sup>. En effet, la libéralisation du Mexique dans le cadre de l'ALÉNA semble connaître son apogée avec la récente ouverture du chapitre agricole le 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'entrée en vigueur de ce chapitre oblige une levée des tarifs douaniers sur les produits de base comme le maïs, les haricots et le sucre. Ce qui permet d'envisager un sombre scénario étant donné que le marché mexicain ne pourra pas concurrencer les tarifs du marché des États-Unis. Ce qui se concrétise par une perte d'emplois dans le secteur agricole, une augmentation des importations, une augmentation des prix des produits de base et une augmentation de la dépendance alimentaire du pays.<sup>3</sup>

Ainsi, loin d'élaborer des politiques publiques visant à assurer une croissance économique réellement profitable pour les Mexicains et les Mexicaines, le gouvernement favorise une intégration visant la compétitivité, la rentabilité et l'attrait des capitaux privés. Ce renforcement des politiques néolibérales s'appuie toutefois sur des éléments plus récents qui vont accentuer l'intégration asymétrique au niveau régional. S'ajoute à l'intégration entreprise au sein de l'ALÉNA une intégration économique et sécuritaire avec le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) qui est aussi dénommée « ALÉNA plus » au Mexique et « Intégration profonde » au Canada.

Le 23 mars 2005, le Canada, les États-Unis et le Mexique lancèrent le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) visant la « création d'une communauté économique de sécurité »<sup>4</sup>. Ce partenariat cherche principalement à harmoniser les réglementations du Mexique et du Canada à celles des États-Unis dans l'objectif de faciliter le commerce et de sécuriser la région face à la « menace terroriste ». Concrètement, « ce partenariat implique l'adoption de mesures

<sup>2</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC). « Argumentaire sur le Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP) Nouvelle phase du néolibéralisme en Amérique du Nord : vers une intégration en profondeur militarisée ? », 2007, p.28 [58 pages]. En ligne : <http://www.rqic.alternatives.ca/>

<sup>3</sup> Manuel Ángel Gómez Cruz and Rita Schwentesius Rindermann. « NAFTA's Impact on Mexican Agriculture: An Overview » dans *Lessons from NAFTA: The High Cost of "Free" Trade*, Alliance Sociale continentale, 2003, pp.23-34 [76 pages]. En ligne : [www.asc-hsa.org](http://www.asc-hsa.org)

<sup>4</sup> Dorval Brunelle. « La rencontre trilatérale de Cancún des 30 et 31 mars 2006 : le Partenariat sur la sécurité et la prospérité un an plus tard », *Chronique des Amériques*, no 06-15, Observatoire des Amériques, Avril 2006. p.2. [6 pages]. En ligne : [www.ameriques.uqam.ca](http://www.ameriques.uqam.ca)

draconiennes telles qu'une intégration plus grande des marchés nord-américains de l'énergie, l'harmonisation du traitement à l'endroit des immigrantEs, des réfugiéEs ou des touristes étrangerEs, et la création de politiques communes de sécurité »<sup>5</sup>.

Avec le PSP s'amalgamant donc, pour la première fois, les enjeux sécuritaires et les enjeux économiques dans tout le projet d'intégration régionale en Amérique du Nord. Bien que le PSP s'inscrive en continuité de l'ALÉNA, il s'en différencie par « l'inclusion de la variable 'sécurité' dans la logique économique et commerciale d'une part, et l'institutionnalisation formelle du pouvoir des entreprises et du secteur privé dans la définition même des politiques publiques d'autre part »<sup>6</sup>.

D'un côté, l'enjeu sécuritaire est entrevu, sous le PSP, comme une condition à la prospérité économique<sup>7</sup>. L'objectif d'harmonisation des politiques sécuritaires consiste, pour les États-Unis, à élargir leur zone de contrôle sécuritaire dans la perspective de lutte au terrorisme : « En matière de sécurité, le PSP signifie une avancée sans précédent du processus de continentalisation, c'est-à-dire d'extraterritorialité *de facto* des lois et politiques états-uniennes de sécurité »<sup>8</sup>. À titre d'exemple, des ententes sur les frontières intelligentes sont mises de l'avant, en 2001 entre le Canada et les États-Unis et en 2002 entre le Mexique et les États-Unis. Ce qui signifie que les États-Unis créent une zone tampon élargie dans la région tout en s'assurant d'une intervention et d'un contrôle accrus dans le territoire de ses deux voisins. L'enjeu sécuritaire se traduit ainsi par une perte de souveraineté pour le Mexique et le Canada, mais aussi par une militarisation accrue de l'Amérique du Nord, sous prétexte de la lutte anti-terroriste.

D'un autre côté, le PSP donne une place privilégiée au secteur privé dans la définition et l'élaboration des politiques publiques. Ceci se fait notamment en contournant les institutions démocratiques étant donné que le PSP est mis de l'avant par le pouvoir exécutif de chaque pays, sans aucune consultation

<sup>5</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *op.cit.* p.3

<sup>6</sup> *ibid.* p.5

<sup>7</sup> Chalmers Larose. « Les tres amigos au Sommet de Texas : un consensus nord-américain sur l'obsession sécuritaire », *Chronique des Amériques*, no 05-15, Observatoire des Amériques, Mai 2005 [7 pages]. En ligne : [www.ameriques.uqam.ca](http://www.ameriques.uqam.ca)

<sup>8</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *op.cit.* p.10

ou approbation du niveau législatif. Le PSP n'est pas un traité en tant que tel et par le fait même, ne requiert pas l'approbation du Sénat mexicain pour être valide. À ce titre, l'ALENA avait eu besoin de l'approbation du Sénat mexicain. Ainsi, l'application du PSP se fait principalement par des régulations sans la consultation ni l'approbation du législatif. De plus, au lieu de passer par les mains des politiciens, l'élaboration et la discussion des différents secteurs du PSP sont assurées par des entrepreneurs, des académiciens et des représentants des secteurs économique et commercial de chaque gouvernement. En somme, les processus décisionnels de cette nouvelle entité contournent les principes de transparence et de démocratie, par la nature des négociations.

Ainsi, le PSP se différencie de L'ALENA par le fait qu'il est encore moins transparent et que ce sont clairement les acteurs économiques qui décident de l'agenda politique de chaque pays en fonction de leurs intérêts : « le PSP implante une nouvelle mécanique où les chefs des entreprises se mettent d'accord sur des objectifs et des moyens, et les pouvoirs exécutifs de chaque pays tâchent de les instrumenter soit par des politiques économiques précises, soit par des modifications à certaines réglementations »<sup>9</sup>. Cette incursion du secteur privé dans le domaine public dans le cadre du PSP est renforcée par la création, en mars 2006, du Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC), qui a intégré des représentants les plus importants du secteur privé. À travers le CNAC, les entreprises ont un pouvoir d'influence direct sur le processus d'intégration<sup>10</sup>. C'est donc le secteur privé qui détient une place centrale dans la mise en place de ce Partenariat : « Le PSP impose l'agenda des États-Unis, [...] non du pays entier, mais bien d'une élite entrepreneuriale et militaire très articulée et puissante »<sup>11</sup>. Cette intégration subordonnée reflète

*Le PSP se différencie de L'ALENA par le fait qu'il est encore moins transparent et que ce sont clairement les acteurs économiques qui décident de l'agenda politique de chaque pays en fonction de leurs intérêts*

<sup>9</sup> *Ibid.* p.6

<sup>10</sup> Ce lieu de pouvoir lui [Conseil nord-américain de la compétitivité] permet d'intervenir dans la définition des politiques publiques non seulement pour assurer le bon fonctionnement du modèle économique en fonction de ses propres intérêts, mais aussi lui donne des outils immenses pour se servir du cadre international afin d'influencer les politiques nationales et « libéraliser » certains secteurs qui jusque-là avaient été exclus du libre-échange et de la marchandisation parce que relevant de la notion de bien collectif. On pense notamment au domaine des services publics comme la santé et l'éducation, ou de certaines ressources comme l'eau et l'énergie (*ibid.* p.17).

<sup>11</sup> Carlsen, Laura. « ASPAN: La expansión peligrosa del TLCAN », Programa de las Américas, Silver City, NM: International Relations Center, 6 juin 2007, [4 pages], p.4

donc les impératifs sécuritaires et économiques des États-Unis et du secteur privé. Parmi les conséquences les plus directes de la mise sur pied du Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité au Mexique nous pouvons observer l'initiative de réforme énergétique, visant la privatisation des ressources, et la militarisation accrue du territoire.

## **Privatisations du secteur énergétique au Mexique**

Le contrôle des ressources naturelles est entrevu comme un des éléments clés du processus de sécurisation de l'Amérique du Nord. En effet, « les États-Unis font face à une 'situation énergétique difficile' et derrière les 'grandes pressions' pour

privatiser les hydrocarbures au Mexique et dans les autres pays de la région se cache la nécessité qu'ils ont de pouvoir contrôler les ressources pétrolières de l'Amérique latine »<sup>12</sup>.

Au Mexique, ces intérêts font face au frein qu'impose la Constitution mexicaine. En effet, celle-ci stipule, dans son article 27, que les ressources énergétiques du pays sont publiques et conséquemment ne peuvent être privatisées. Toutefois, les pressions découlant du PSP sont fortes afin de

réussir à ce que le gouvernement mexicain fasse approuver une initiative de réforme énergétique qui puisse permettre la privatisation graduelle de ces ressources. En effet, déjà sous la présidence de Vicente Fox, des réformes dans ce secteur ont été entamées. Ce dernier a présenté une proposition de réforme électrique en août 2002. Son successeur, Felipe Calderón, tente actuellement de faire approuver son initiative de réforme énergétique, présentée au mois d'avril 2008. Déjà, il a mis en place le Programme national pour l'infrastructure 2007-2012 avec lequel il cherche à attirer les investissements privés dans les secteurs suivants : « hydrocarbures et l'électricité; construction d'autoroutes, ports et aéroports, et la gestion de l'approvisionnement d'eau, assainissement et exploitation de forêts »<sup>13</sup>.

Il est évident que la réforme énergétique que cherche à mettre de l'avant le gouvernement mexicain s'inscrit directement dans le cadre du PSP, visant à assurer aux États-Unis un accès plus

<sup>12</sup> Roberto González Amador et Israel Rodríguez. « Brasil busca recuperar el control de su petróleo », *La Jornada*, 12 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>13</sup> Roberto González Amador. « Energía, de los sectores que más interesan a empresarios de EU », *La Jornada*, 28 février 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

direct et moins coûteux aux ressources naturelles, dont tout particulièrement le pétrole, le gaz et l'eau dans le cas du Mexique<sup>14</sup>. En effet, « le Canada et le Mexique ont convenu de donner aux sociétés pétrolières américaines une prise encore plus ferme sur les ressources des deux pays en retour de vagues assurances que les États-Unis ne fermeront pas la frontière à nos produits »<sup>15</sup>.

En ce sens, en février 2007, le Conseil nord-américain de la compétitivité (CNAC) a formulé 51 recommandations en vue d'augmenter la compétitivité. En ce qui concerne le secteur énergétique, il recommande de libéraliser la production et la distribution des ressources énergétiques. En ce qui concerne le processus de distribution, le Conseil recommande, dans un premier temps, d'obtenir les autorisations nécessaires afin de pouvoir signer des contrats avec le secteur privé au niveau de l'énergie électrique puis finalement de construire une infrastructure nécessaire afin de distribuer de l'énergie aux États-Unis. Le Conseil recommande, d'autre part, la libéralisation du gaz naturel. En effet, le CNAC recommande de privatiser le secteur du gaz, en le séparant des activités de Pemex (Petróleos Mexicanos) par la création de « Gasmex » afin de privatiser la distribution principalement. Cette dernière recommandation est directement liée avec l'idée de libéraliser entièrement le secteur des hydrocarbures à long terme<sup>16</sup>. Ces initiatives visant la privatisation impliquent des changements au niveau constitutionnel car, comme nous l'avons mentionné plus haut, le secteur énergétique est protégé par la constitution comme étant une ressource publique.

Les recommandations du CNAC visent donc la privatisation du secteur énergétique, ce qui signifie

***Les recommandations du CNAC visent donc la privatisation du secteur énergétique, ce qui signifie que le Mexique doit entreprendre (ou intensifier) la privatisation de ses entreprises nationales d'électricité (CFE) et de pétrole (Pemex).***

que le Mexique doit entreprendre (ou intensifier) la privatisation de ses entreprises nationales d'électricité (CFE) et de pétrole (Pemex). Il n'est donc pas surprenant de voir que « presque toutes les études associées au processus du PSP concluent avec des recommandations dirigées vers la privatisation de PEMEX »<sup>17</sup>. Comme les changements constitutionnels sont complexes, la privatisation de l'énergie est envisagée graduellement, il en est de même dans le cas de la CFE.

Bien que l'article 27 de la Constitution stipule que l'électricité est un bien public, sous la présidence de Carlos Salinas de Gortari en 1992, la loi des services publics a été modifiée faisant en sorte que l'approvisionnement, la cogénération et la génération devenaient des domaines pouvant être exploités par le secteur privé. À l'heure actuelle, 35% de l'électricité consommée au pays est générée par le secteur privé<sup>18</sup>. Actuellement, la CFE détient une dette importante envers le secteur privé et ce, malgré le fait qu'elle avait les capacités financières

de financer le développement de son infrastructure<sup>19</sup>. Ce dernier cas est important car c'est sur ce modèle qu'est mise de l'avant la privatisation de Pemex.

### **Le cas de « Pétroleos Mexicanos » (Pemex)**

Malgré un clair refus d'autres partis politiques<sup>20</sup> et de la société civile face aux intentions de privatisation par l'initiative de réforme énergétique, le gouvernement actuel du PAN (Partido Acción Nacional) investit d'énormes ressources pour promouvoir, par des campagnes publicitaires biaisées<sup>21</sup>, les bienfaits des mesures néolibérales et

<sup>14</sup> Le Mexique détient des ressources importantes en pétrole et en gaz naturel. De plus, l'État du Chiapas constitue une réserve importante d'eau douce dans les Amériques. (Miguel Pickard. « El TLCAN Plus también llamado ASPAN (Alianza para la Seguridad y Prosperidad de América del Norte): El futuro que las elites prevean para México, Canadá y Estados Unidos : II/II », Centro de investigaciones económicas y políticas de acción comunitaria (CIEPAC), Boletín #471, 27 juillet 2005. En ligne : <http://www.ciepac.org>).

<sup>15</sup> Le conseil des Canadiens. « Dites simplement non au PSP : Cinq raisons évidentes de s'opposer au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité », Consulté le 20 mars 2008. En ligne : <http://www.canadians.org/>

<sup>16</sup> José Antonio Almazán González. « Aspan : riesgo para México », *La Jornada*, 22 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>17</sup> Carlsen, *op.cit.* p.2

<sup>18</sup> Éditorial. « Energía, deuda y privatización », *La Jornada*, 24 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>19</sup> Israel Rodríguez. « La CFE se endeudó, aun con capacidad de inversión », *La Jornada*, 24 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>20</sup> Au moins de mars 2008, Manuel López Obrador a lancé un plan de résistance civile pacifique pour assurer une opposition solide à la réforme énergétique que présentera Felipe Calderón. À cette opposition s'ajoute celle des députés et sénateurs du PRD (Partido de la Revolución Democrática), du PT (Partido del Trabajo).

<sup>21</sup> La campagne télévisée qui soutient le besoin de développer, en faisant appel au secteur privé, l'extraction des richesses pétrolifères en mer profonde a été féroce critiquée. La quantité des barils estimés, pouvant être extraits en mer profonde, est mise en doute car cette estimation se base sur des

le besoin d'ouvrir les industries nationales aux investissements privés pour augmenter la productivité au pays. En effet, l'initiative de réforme énergétique présentée par Felipe Calderón prévoit des changements constitutionnels et des réformes de la loi réglementaire de l'article 27 pour rendre possible l'investissement privé dans les entreprises étatiques. Ces changements visent l'exploitation des ressources énergétiques mais tout particulièrement du pétrole, par la privatisation de Pemex.

Bien que Pemex assure une bonne part des revenus de l'État (dans une proportion d'environ 30%), le gouvernement actuel prépare le terrain à une privatisation graduelle du secteur énergétique. Le gouvernement soutient que Pemex se trouve dans une situation de ralentissement et qu'il est urgent de faire les réformes nécessaires pour permettre que l'entreprise augmente sa productivité. Selon le gouvernement actuel, le seul moyen d'y arriver est en ouvrant le secteur aux investissements privés car il soutient que Pemex n'a pas les ressources, ni la technologie nécessaire pour développer des projets de développement. Ce manque de ressources est donc l'argument principal utilisé par le gouvernement pour soutenir le besoin du recours au privé pour développer des projets stratégiques<sup>22</sup>. Même argument qui avait été utilisé pour faire approuver des réformes secondaires permettant l'investissement privé à la CFE sous la présidence d'Ernesto Zedillo.

Étant donné que Pemex assure une bonne part des revenus de l'État, il est effectivement important de s'assurer de sa productivité et de sa croissance. Ainsi, si effectivement Pemex fait face à une situation déficitaire, tant au niveau économique que technologique, il faut comprendre pourquoi.

Le fait que Pemex connaisse un ralentissement au niveau financier ne s'explique pas autrement que par le fait que les taxes imposées à la compagnie sont très élevées et conséquemment, rendent impossible une marge de profit viable. Ainsi, la grande majorité des profits faits par Pemex sont dirigés pour le paiement des taxes gouvernementales. De plus, le budget accordé à ce secteur est constamment en baisse. En effet, Pemex fait face depuis 25 ans à un processus d'affaiblissement qui se traduit, entre autres, par le

fait que l'Institut Mexicain du Pétrole (IMP) ne reçoit plus de financement de Pemex<sup>23</sup>. Ce qui s'ajoute aux problèmes de corruption qui sont à la source d'importantes fuites de capitaux, comme le récent scandale sur les opérations financières de Pemex dans les paradis fiscaux. Ayant en main des études et projets pour la construction de nouvelles raffineries, le gouvernement n'a pas permis à Pemex de les mener à terme, ce qui aurait permis de raffiner le pétrole au Mexique et de diminuer ainsi les importations. Ainsi, malgré le fait que l'exploitation des réserves actuelles et les hausses récentes dans les prix aient généré des revenus importants, il n'y a pas eu d'investissements en exploration, recherche ou construction de raffineries, les profits allant au paiement des taxes<sup>24</sup>.

***Bien que Pemex assure une bonne part des revenus de l'État (dans une proportion d'environ 30%), le gouvernement actuel prépare le terrain à une privatisation graduelle du secteur énergétique.***

Cette situation rend évident le virage du rôle de l'État se tournant vers les intérêts privés. En effet, la stratégie des gouvernements néolibéraux successifs a affaibli l'entreprise nationale, au détriment du développement économique, et a poussé Pemex à signer des contrats avec le secteur privé. Conséquemment, l'attention est mise sur l'extraction et l'exportation et non

sur le développement de l'infrastructure qui pourrait permettre de transformer le pétrole brut extrait au Mexique, assurant ainsi une diminution des importations et augmentant les exportations avec une valeur ajoutée.

La stratégie de privatisation du gouvernement actuel n'est pas récente et s'inscrit même en continuité des politiques mises en place par les anciens gouvernements sous Salinas de Gortari, Ernesto Zedillo et Vicente Fox. Cette participation du privé a été faite via les contrats dans le cadre des projets dits « Pidiregas », qui s'appliquent seulement à Pemex et à la CFE. Les Pidiregas sont une forme de financement, créée il y a plus de dix ans, consistant à faire financer des œuvres publiques (infrastructure, manutention et opération d'activités stratégiques) par le secteur privé via des investissements directs, où les risques des investissements sont assumés en totalité par le public. Conséquemment, on estime qu'en 2008, Pemex et la CFE auront contracté des dettes envers les entreprises privées atteignant presque les deux

études qui ne stipulent aucune certitude sur les possibilités d'extraction réelle.

<sup>22</sup> Israel Rodríguez. « A 70 años de la expropiación, Pemex logra ingresos históricos », *La Jornada*, 18 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>23</sup> Israel Rodríguez. « Política de dismantlar al IMP relegó a México en investigación petrolera », *La Jornada*, 28 de marzo 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>24</sup> Jaime Martínez Veloz. « ¡Pemex es de todos! », *La Jornada*, 28 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

milliards de dollars, montant qui équivaut à un peu moins de 25% du PIB du Mexique<sup>25</sup>.

En plus des débats autour de l'inconstitutionnalité de la privatisation, de nombreux scandales politiques font surface en ce qui concerne la privatisation des biens publics. Les contrats entre le secteur privé et les entreprises étatiques démontrent l'implication, à titre de bénéficiaires privés, d'un nombre important de politiciens qui sont responsables de l'initiative de réforme énergétique. La privatisation actuelle, bien qu'inconstitutionnelle, avance dans l'ombre sans trop de peine depuis déjà quelques années par des réformes secondaires d'apparence technique qui permettent que le privé fasse des investissements dans les secteurs considérés comme un bien public. Ainsi, les réformes proposées visent avant tout une plus grande libéralisation du secteur énergétique afin d'augmenter les profits, au détriment du développement technologique et productif des entreprises nationales qui génèrent des revenus à l'État : « le gouvernement mexicain renonce au développement autonome du Mexique car il est en parfait accord avec la logique néolibérale de privatisation d'entreprises stratégiques pour le développement national que mettent de l'avant l'ALÉNA et maintenant le PSP »<sup>26</sup>.

### **Militarisation**

Avec l'arrivée de Felipe Calderón au pouvoir en 2006, la militarisation du Mexique s'intensifie. Cette militarisation s'inscrit dans la lignée des priorités sécuritaires des États-Unis, notamment via le PSP. En effet, « le PSP fait partie d'un phénomène global de militarisation accrue dans le contexte mondial actuel, les États se recentrant de plus en plus sur leurs fonctions répressives »<sup>27</sup>.

La militarisation actuelle au Mexique se fait sous plusieurs formes. D'une part, on trouve la coordination au niveau des effectifs : formation des forces armées et policières du Mexique par les éléments des États-Unis (DEA et FBI), participation conjointe du corps policier et militaire du Mexique et des États-Unis dans des actions/interventions, renforcement des mécanismes

de contrôle migratoire aux frontières du nord et du sud du Mexique<sup>28</sup>. Militarisation qui se reflète par les différentes opérations comme « Operación Conjunta Juárez » ciblant le narcotrafic et « Operativo Cero Tolerancia » et « Plan Sur » visant le contrôle de la migration. D'autre part, en ce qui a trait à la législation, cette militarisation se fait par la mise en place de lois en accord avec la législation nord-américaine concernant la sécurité par un contrôle accru de la migration et la facilitation de la circulation des marchandises, la criminalisation de la lutte sociale par des réformes au code pénal ainsi que par la loi anti-terroriste notamment. Le projet qui reflète le mieux cette militarisation accrue est le « Plan México », ou « Iniciativa Mérida », considéré comme un reflet du « Plan Colombia ». L'expérience du « Plan Colombia » est assez révélatrice des objectifs réels qui sous-tendent le « Plan México » : contrôle militaire, contrôle de la migration, lutte antisubversive. Tout comme en Colombie, les mesures et changements politiques impulsés dans la sphère sécuritaire au Mexique sont profonds et visent à augmenter le contrôle policier et militaire au pays. De plus, les groupes paramilitaires soutenus par l'armée mexicaine deviennent très actifs, notamment au sud du pays.

*L'expérience du « Plan Colombia » est assez révélatrice des objectifs réels qui sous-tendent le « Plan México » : contrôle militaire, contrôle de la migration, lutte antisubversive.*

Cet alignement de la politique sécuritaire mexicaine sur celle de son voisin du Nord met en risque la souveraineté nationale. En effet, l'armée états-unienne a un accès et une marge de manœuvre chaque fois plus grande dans les affaires internes augmentant ainsi leur contrôle dans la région. Le gouvernement déploie une militarisation massive du territoire national en promouvant un discours ancré dans l'idée de la lutte à la drogue et du renforcement des mesures sécuritaires concernant la lutte au terrorisme. Mais, la militarisation qui s'opère actuellement au pays s'inscrit également dans un contrôle des frontières et de la migration. Ainsi, la militarisation et les nouvelles lois anti-terroristes adoptées par la réforme judiciaire de Calderón permettent au pouvoir étatique, entre autres, de contrôler les flux de migration mais aussi, d'écraser plus facilement la contestation civile. Les projets comme le PSP et le « Plan México » rendent évidente l'articulation entre des projets d'intégration économique et sécuritaire. Comme nous l'avons présenté, le contrôle des ressources énergétiques et l'appropriation des ressources naturelles fait partie

<sup>25</sup> Israel Rodríguez y Roberto González Amador. « A \$2 billones llegará la deuda con particulares vía Pidiregas este año », *La Jornada*, 29 mars 2008. En ligne : <http://www.jornada.unam.mx>

<sup>26</sup> Centro de investigaciones económicas y políticas de acción comunitaria (CIEPAC). « ASPAN: Alianza para la Seguridad y Prosperidad de América del Norte ¿De quién y para quién? », *Boletín* #545, 21 septembre 2007, 8 pages.

<sup>27</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *op.cit.* p.25

<sup>28</sup> Carlsen. *op.cit.* p. 2

de la stratégie sécuritaire régionale. Dans ce contexte, il est impératif d'analyser la militarisation du pays dans le contexte de renforcement de l'intégration régionale.

Cette militarisation est menée parallèlement à une restructuration profonde, néolibérale, de l'économie et du territoire national. En effet, les mesures et réformes entreprises sous le PSP visent à modifier profondément la législation du Mexique afin que des changements politiques n'influencent pas de façon radicale la logique néolibérale. De plus, cette nouvelle forme d'intégration, via le PSP, « aura favorisé la création des outils militaires qui permettront de garantir la 'sécurité du modèle' et l'intervention directe pour contrôler tout débordement qui risquerait de menacer le modèle »<sup>29</sup>. En effet, pour Calderón, les projets d'intégration comme le Plan Puebla Panama ainsi que tous les projets issus du PSP ont une place prioritaire et il semble prêt à utiliser cette force militaire pour s'assurer que la société civile et les communautés paysannes ne posent pas d'entraves à la création d'infrastructures dans le cadre de l'implantation de mégaprojets agroindustriels et énergétiques. Dans ces circonstances, la militarisation a un coût élevé en termes de répression et de violations des droits humains des migrants et des communautés et groupes qui s'opposent à l'implantation des mesures néolibérales.

D'un côté, l'enjeu migratoire, au lieu d'être traité sous l'angle des problèmes sociaux et économiques qui en sont à l'origine, devient une problématique sécuritaire pour les gouvernements. Conséquemment, la migration y est criminalisée, ce qui ouvre la voie à une militarisation des frontières nationales et du territoire national. Ainsi, au lieu d'aborder la question sous l'angle de la prévention, c'est plutôt la criminalisation des migrants et migrantes qui est en cours. Surtout depuis la mise en place de mesures sécuritaires élaborées dans le cadre du PSP. La question de la migration reflète bien les relations asymétriques qui dominent dans ce Partenariat. Tandis que le Mexique acceptait de « sécuriser » sa frontière sud pour contrôler et chasser les migrants et migrantes centroaméricains en échange de politiques pour les travailleuses et travailleurs mexicains aux États-Unis, le gouvernement des États-Unis renforce le contrôle

de la migration et n'a toujours pas fait de réformes au niveau des travailleurs et travailleuses migrantes.

D'un autre côté, le renforcement du contrôle policier et militaire, au travers de la nouvelle législation anti-terroriste, laisse une marge de manœuvre importante à l'État pour faire usage de sa force répressive afin de mater l'opposition sociale grandissante au pays<sup>30</sup>. Ce qui se reflète dans les récents événements de répression à Oaxaca et à Atenco, tout comme les actions paramilitaires soutenues pour étouffer la résistance des communautés autochtones, comme dans les cas du Chiapas et de Guerrero. Ces actions « reflètent la façon dont l'appareil militaire se sert directement de la répression pour écraser l'action sociale, même lorsque celle-ci prend sa force dans des revendications légitimes pour contrer les effets négatifs du modèle économique : pauvreté, niveau misérable des salaires et conditions de travail en deçà de la dignité »<sup>31</sup>.

De plus, malgré les investissements dans les forces policières et militaires au pays, l'inaction du gouvernement face au problème social des féminicides est patente. Ceci met en évidence que les priorités du gouvernement ne sont pas du tout la solution des problèmes sociaux et économiques au pays mais plutôt un alignement sur des politiques sécuritaires visant un plus grand contrôle du territoire par les États-Unis. Ainsi, au lieu d'investir dans les secteurs publics ainsi que dans les programmes sociaux et économiques pour augmenter le niveau de vie de la population, le gouvernement procède actuellement à une modernisation des forces armées et policières.

## Conclusion

Les réformes au niveau juridique et énergétique que vise à mettre en place l'actuel gouvernement mexicain s'inscrivent, comme nous l'avons

---

<sup>30</sup> Les projets d'intégration régionale qui ont cours en Amérique du Nord rencontrent une grande résistance civile. Cette opposition, bien que présente, est d'autant plus difficile que ce processus est pratiquement secret et que son application se fait par des décrets et des régulations présentées comme isolées mais qui font partie d'un plan beaucoup plus vaste de réformes dans le cadre du PSP. Au Mexique, cette résistance s'organise pour dénoncer et montrer une opposition à l'ALÉNA, au PSP et au Plan Mexico. Parmi les réseaux et organisations qui construisent cette résistance on retrouve : la Red Mexicana de Acción frente al Libre Comercio (RMALC), les organisations membres du Movimiento Nacional por la Soberanía alimentaria y energética, los derechos de los trabajadores y las libertades democráticas, la campagne Sin Maíz No Hay País, le Consejo de Ejidos y Comunidades Opositoras a la Presa La Parota à Guerrero.

<sup>31</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *op.cit.* p.26

<sup>29</sup> Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC), *op.cit.* p.25

présenté, dans la nouvelle logique d'intégration régionale mise en place par le PSP.

Ce virage mettant l'emphase sur la sécurisation de la région a comme conséquence majeure une privatisation des ressources stratégiques, énergétiques et naturelles, et une militarisation du territoire. Pour le Mexique, ceci se traduit principalement par des réformes judiciaires, visant à donner une grande importance au développement des forces répressives de l'État, et la réforme énergétique, visant une privatisation des ressources encore considérées comme un bien public par la Constitution.

Mais, plus encore, en continuité de l'ALÉNA, le Partenariat renforce la redéfinition du rôle de l'État dans l'élaboration de projets d'intégration régionaux, laissant entre les mains du secteur privé et du gouvernement états-unien le soin d'en tracer les priorités. Dans le cas du Mexique, les intérêts économiques des entreprises et les intérêts sécuritaires des États-Unis dominent l'agenda politique du gouvernement actuel. Conséquemment, l'État assure l'adoption des mesures permettant l'implantation des projets économiques et sécuritaires d'intégration, abandonnant notamment sa souveraineté aux mains des États-Unis et privatisant les ressources énergétiques les plus importantes pour le développement national<sup>32</sup>.

---

<sup>32</sup> Teresa Healy. « Deep Integration in North America: Security and Prosperity for Whom? », Congrès du travail du Canada, 2007, 18 pages. En ligne : [www.canadianlabour.ca](http://www.canadianlabour.ca)



Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Observatoire des Amériques ou des membres du Centre d'Études sur l'intégration et la Mondialisation (CEIM).